

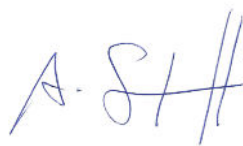
Camandona SA
En Lessus
1867 St-Triphon

024/499.05.00

Autorisation de pose de signalisation de chantier		Réf : 5898 - 2024
Localité, commune	:	Vérossaz, Massongex, Vérossaz
Travaux	:	Réfection du revêtement bitumineux
Responsable	:	Tirel Sébastien
Portable	:	079/260.89.06
Date du chantier	:	17.04.2024 au 30.06.2024
Route	:	Massongex - Vérossaz - Les Giettes
Figure	:	3B, 10B, 12B, 14B, 19B
Obligations	:	Travaux préparatoires - fig. 12B et 14B ATTENTION : le samedi 27 avril 24, la chaussée devra être libérée de tout obstacle (tour de Romandie cycliste) Vendredi 5 juillet 24 - les travaux devront être terminés (course de côte Massongex-Vérossaz)

1. La signalisation sera posée, surveillée et adaptée conformément à la norme VSS 40 886 "Signalisation des chantiers sur routes principales et secondaires". Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle demande.
2. L'entreprise est tenue de se conformer aux ordres de la Police et des représentants de la Commission cantonale de signalisation routière.
3. La fourniture, la pose et l'entretien de cette signalisation sont à la charge de l'entreprise.
4. Demeure réservée **l'autorisation d'établir une canalisation ainsi que l'utilisation du domaine public** qui doit préalablement être obtenue auprès du propriétaire foncier.

Ne font foi que les autorisations/compléments de pose de signalisation de chantier émis par la CCSR.



Alfred Squaratti
Président

Sion, le 12 avril 2024

Frais de décision

Emoluments	Fr.	200.-
Timbre santé	Fr.	8.-
Total	Fr.	208.-

Annexe schema signalisation
Copie à Commune Massongex, Police municipale de Monthey
Commune Vérossaz, Police municipale de Monthey

Sébastien Lonfat, Service de la mobilité (SDM), Chef d'arrondissement Bas-Valais

Stéphane Drost, Voyer secteur 33

